

Rapport annuel

au 30 septembre 2015

LBPAM EONIA 6-12 MOIS

Part «I»

Part «E»

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Monétaire

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Informations réglementaires concernant l'OPCVM

- Depuis le 5 février 2015, les précisions suivantes liées à la réglementation américaine (Dodd Franck Act / FATCA) ont été apportées au prospectus de votre FCP :

- statut fiscal FATCA de votre FCP qui lui permet, le cas échéant, de bénéficier de dispositions fiscales plus favorables,
- mention que les parts sont émises uniquement au porteur ou au nominatif administré.

Par ailleurs, suite à l'arrêt de la publication des prix et taux des BTF et BTAN par la Banque de France, le cours des bons émis par les États de la zone euro est désormais celui diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché.

- Depuis le 30 mars 2015, il a été procédé à la modification de la source du taux de change applicable aux instruments financiers négociés sur un marché réglementé hors UE : le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres, remplace le cours de devises publié par la Banque centrale européenne au jour de l'évaluation.
- Depuis le 19 août 2015, et conformément à la réglementation en vigueur, la méthodologie de sélection des titres de haute qualité de crédit dans lesquels investit votre FCP a évolué :

Méthodologie actuelle :

Les titres sont sélectionnés par la société de gestion selon un processus interne qui permet d'identifier des titres de haute qualité de crédit, c'est-à-dire ayant au moins une des deux meilleures notations court terme attribuées par chacune des agences de notation reconnues ayant noté le titre. Si aucune notation court terme n'existe, la société de gestion détermine une notation via un processus interne afin de s'assurer que les instruments du marché monétaire dans lesquels le FCP investit sont de haute qualité.

Nouvelle méthodologie :

Le gérant sélectionne uniquement des titres de haute qualité de crédit. La Société de Gestion s'assure que les titres dans lesquels investit le fonds sont de haute qualité de crédit selon sa propre évaluation. Parmi les critères utilisés pour cette évaluation peuvent figurer par exemple les opinions des agences de notation, une analyse de la liquidité et des risques de refinancement de l'émetteur, la structure de la dette et les caractéristiques spécifiques des instruments. L'analyse s'appuie à la fois sur des critères qualitatifs et quantitatifs, elle vise à anticiper les perspectives d'évolution de la qualité de crédit intrinsèque de l'émetteur à l'horizon 12-18 mois. Elle intègre pour l'appréciation du risque des instruments monétaires une évaluation précise des liquidités disponibles en comparaison des dettes à court terme.

- Depuis le 16 septembre 2015, votre FCP peut investir majoritairement (minimum 50 % de l'actif net) en titres de créance et instruments du marché monétaire internationaux (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés) négociés sur un marché réglementé d'un pays membre de l'OCDE et libellés dans la devise d'un de ces pays. Le reste des actifs comprend toujours les parts ou actions d'OPCVM ou de fonds d'investissement de droit étranger, les dépôts d'espèce et les liquidités.

Auparavant, il pouvait investir essentiellement (minimum 75 % de l'actif net) dans ces mêmes titres.

Commentaire de gestion

L'exercice écoulé a été marqué par des décisions non conventionnelles de la BCE aux implications majeures sur le marché monétaire. En effet, bien que la BCE ait maintenu ses taux directeurs inchangés sur la période, elle a néanmoins débuté pour la première fois le 9 mars un programme d'achat d'obligations gouvernementales, d'obligations sécurisées et d'ABS pour un montant total de 60 mds d'euros par mois. De plus, la BCE a poursuivi de façon trimestrielle ses opérations de prêts à long terme ciblées (TLTRO) destinées à financer l'économie réelle. Les TLTRO ont connu un succès mitigé avec une demande en baisse de la part des banques depuis le début de l'année 2015.

Compte tenu de la politique ultra-accommodante de la BCE, le volume des liquidités excédentaires s'est apprécié sensiblement de près de 100 Mds début octobre 2014 à près de 500 Mds fin septembre 2015. En conséquence, les taux de rendement proposés par les instruments du marché monétaire n'ont cessé de baisser. Pour illustration, l'indice EURIBOR 12 mois a fixé le 30 septembre 2015 à 0,142 % contre 0,338 % le 1^{er} octobre 2014.

Dans ce contexte de taux bas et parfois négatifs, nous avons relevé progressivement la durée de vie moyenne du portefeuille afin de maintenir un rendement conforme à l'objectif de gestion. Dans le même temps, nous avons voulu préserver la liquidité et limiter la volatilité du portefeuille par une approche émetteur bien plus sélective. Nous avons ainsi privilégié la maturité 2 ans sur des noms moins sensibles aux mouvements de marché et 1 an sur des noms plus sensibles notés généralement BBB à long terme. Dans le même esprit, nous avons maintenu une exposition en TCN et dépôt à terme afin de stabiliser et pérenniser la performance. La part des TCN a cependant baissé en raison de la rareté des émissions correspondant aux objectifs de performance. Enfin, les investissements en obligations nous permettent, grâce à la diversité des émetteurs financiers et non financiers, d'améliorer la granularité du portefeuille pour faire face à un marché de plus en plus concerné par le risque idiosyncratique. De plus, la réglementation nous permet désormais d'investir en titres d'émetteurs que notre dispositif interne d'analyse juge de « haute qualité de crédit », indépendamment des notations des agences.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

Une référence aux performances de l'OPCVM est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPCVM.

Informations relatives aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT) et Instruments financiers dérivés de type contrat d'échange sur rendement global (Total Return Swap (TRS))

Cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT)		Instruments financiers dérivés de type Total Return Swap (TRS)			
Exposition brute obtenue au travers des CATT à la clôture de l'exercice	25 341 764,68 €		Exposition brute sous-jacente atteinte au travers des TRS à la clôture de l'exercice	Non applicable	
Identité des contreparties des CATT pouvant être utilisées par l'OPCVM à la date de clôture de l'exercice	Barclays Bank plc BNP Paribas BNP Paribas Arbitrage BPSS CA-CIB Commerzbank AG Crédit Suisse Securities LTD Deutsche Bank AG HSBC France La Banque Postale Natixis Nomura INTL PLC Société Générale		Identité des contreparties de TRS pouvant être utilisées par l'OPCVM à la date de clôture de l'exercice	Non applicable	
Type et le montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie à la date de clôture	Type Uniquement cash euro (€)	Montant 0 €	Type et le montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie à la date de clôture de l'exercice	Type Non applicable	Montant Non applicable
Revenus Brut découlant des CATT sur l'exercice (hors intérêts perçus sur le collatéral)	6 584,95 €				
Coûts et frais opérationnels (TTC) directs et indirects occasionnés par le recours au CATT sur l'exercice	1 401,68 € Pour information, le cas échéant, les coûts opérationnels directs et indirects reviennent à la Société de Gestion.				

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	88 867 236,51	122 356 149,61
Instruments financiers	395 734 451,02	1 059 862 557,59
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	259 400 363,95	698 498 713,78
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	259 400 363,95	698 498 713,78
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	57 990 902,44	361 362 276,40
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	27 995 502,51	328 373 257,05
Titres de créances négo­ciables	27 995 502,51	328 373 257,05
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	29 995 399,93	32 989 019,35
Organismes de placement collectif	53 000 564,76	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	53 000 564,76	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	25 341 764,68	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	5 999 960,38	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	19 341 804,30	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	855,19	1 567,41
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	855,19	1 567,41
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	17 400,34	10 976 512,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 400,34	10 976 512,40
Comptes financiers	75 649 289,68	0,00
Liquidités	75 649 289,68	0,00
Total de l'actif	560 268 377,55	1 193 195 219,60

BILAN PASSIF AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Capitaux propres		
Capital	548 649 757,51	1 135 953 282,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-15 608 781,21	5 115 101,72
Résultat de l'exercice (a, b)	2 394 436,93	4 599 228,69
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	535 435 413,23	1 145 667 612,95
Instruments financiers	22 159 337,41	14 993 314,54
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	19 222 580,54	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	19 222 580,54	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 936 756,87	14 993 314,54
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	2 936 756,87	14 993 314,54
Dettes	2 673 626,88	217 991,61
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 673 626,88	217 991,61
Comptes financiers	0,03	32 316 300,50
Concours bancaires courants	0,03	32 316 300,50
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	560 268 377,55	1 193 195 219,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
AS BE0002169358	0,00	1 263 000,00
AS BE0002169358	0,00	2 756 000,00
AS DE000A0TT2M2	0,00	1 424 000,00
AS DE000A0TT2M2	0,00	7 500 000,00
AS DE000CZ29UU3	0,00	1 081 000,00
AS FR0010126904	0,00	600 000,00
AS FR0010126904	0,00	2 100 000,00
AS FR0010126904	0,00	3 000 000,00
AS FR0010126904	0,00	991 000,00
AS FR0010126904	0,00	874 000,00
AS FR0010526178	0,00	3 150 000,00
AS FR0010526178	0,00	4 400 000,00
AS FR0010526848	0,00	700 000,00
AS FR0010526848	0,00	2 450 000,00
AS FR0010718189	0,00	4 000 000,00
AS FR0010718189	0,00	6 000 000,00
AS FR0010831974	0,00	3 232 000,00
AS FR0010831974	0,00	1 768 000,00
AS FR0011001361	6 100 000,00	0,00
AS FR0011033281	0,00	2 900 000,00
AS FR0011056563	0,00	5 000 000,00
AS FR0011318146	5 000 000,00	0,00
AS IT0004503717	0,00	6 619 000,00
as swp FR0010878991	0,00	9 903 000,00
AS XS0202045679	0,00	4 212 000,00
AS XS0207037507	0,00	6 000 000,00
AS XS0207157743	0,00	1 962 000,00
AS XS0211034540	0,00	3 000 000,00
AS XS0211034540	0,00	1 000 000,00
AS XS0213159824	0,00	7 000 000,00
AS XS0213159824	0,00	1 313 000,00
AS XS0217939494	0,00	2 896 000,00
AS XS0223268136	0,00	3 489 000,00
AS XS0226062981	0,00	10 000 000,00
AS XS0250306643	4 999 000,00	0,00
AS XS0257807957	2 000 000,00	0,00
AS XS0325920824	0,00	5 000 000,00
AS XS0335880463	0,00	5 000 000,00

	30/09/2015	30/09/2014
AS XS0335880463	0,00	3 800 000,00
AS XS0352065584	0,00	5 000 000,00
AS XS0352065584	0,00	2 185 000,00
AS XS0352065584	0,00	2 198 000,00
AS XS0359953311	0,00	1 000 000,00
AS XS0359953311	0,00	1 000 000,00
AS XS0359953311	0,00	1 350 000,00
AS XS0385771158	0,00	2 700 000,00
AS XS0403180119	0,00	5 000 000,00
AS XS0408827409	0,00	4 478 000,00
AS XS0408827409	0,00	4 375 000,00
AS XS0411044653	5 000 000,00	0,00
AS XS0412842428	0,00	7 357 000,00
AS XS0419378236	0,00	1 050 000,00
AS XS0419378236	0,00	6 900 000,00
AS XS0434882014	0,00	8 000 000,00
AS XS0440312725	0,00	2 300 000,00
AS XS0440312725	0,00	5 000 000,00
AS XS0452187759	1 820 000,00	0,00
AS XS0456451938	0,00	470 000,00
AS XS0456708212	0,00	5 614 000,00
AS XS0456708212	0,00	1 000 000,00
AS XS0456708212	0,00	1 500 000,00
AS XS0461758830	0,00	5 000 000,00
AS XS0470518605	0,00	5 000 000,00
AS XS0470518605	0,00	1 000 000,00
AS XS0479542150	0,00	3 700 000,00
AS XS0479542150	0,00	1 500 000,00
AS XS0483673132	0,00	500 000,00
AS XS0483673132	0,00	5 000 000,00
AS XS0483673132	0,00	4 000 000,00
AS XS0487438979	0,00	15 000 000,00
AS XS0491432901	0,00	1 000 000,00
AS XS0491432901	0,00	5 500 000,00
AS XS0491856265	0,00	4 000 000,00
AS XS0491898184	0,00	3 100 000,00
AS XS0491898184	0,00	1 400 000,00
AS XS0491898184	0,00	2 150 000,00
AS XS0491898184	0,00	1 000 000,00
AS XS0494547168	0,00	1 450 000,00
AS XS0494547168	0,00	2 550 000,00
AS XS0495946310	0,00	1 000 000,00
AS XS0526338693	0,00	10 000 000,00
AS XS0532183935	0,00	5 000 000,00
AS XS0539845171	0,00	9 000 000,00
AS XS0541454467	0,00	5 000 000,00

	30/09/2015	30/09/2014
AS XS0553035840	0,00	5 000 000,00
AS XS0594098088	7 000 000,00	0,00
AS XS0594515966	3 000 000,00	0,00
AS XS0624668801	0,00	4 000 000,00
AS XS0625359384	5 000 000,00	0,00
AS XS0629960302	5 000 000,00	0,00
AS XS0630397213	2 000 000,00	0,00
AS XS0630675912	14 000 000,00	14 000 000,00
AS XS0633148621	0,00	2 435 000,00
AS XS0702340505	0,00	2 000 000,00
AS XS0702340505	0,00	4 000 000,00
AS XS0721807633	0,00	4 800 000,00
AS XS0731124516	0,00	5 000 000,00
AS XS0731679907	0,00	7 300 000,00
AS XS0750684929	0,00	7 000 000,00
AS XS0753479525	0,00	4 900 000,00
AS XS0753479525	0,00	1 500 000,00
AS XS0753479525	0,00	3 600 000,00
AS XS0782692510	0,00	1 900 000,00
AS XS0794246925	0,00	7 000 000,00
AS XS0803479442	4 000 000,00	0,00
AS XS0803479442	500 000,00	0,00
AS XS0803479442	5 000 000,00	0,00
AS XS0833631343	0,00	1 000 000,00
AS XS0852479996	2 900 000,00	0,00
ASS FR0010126904	0,00	1 050 000,00
ASS FR0010126904	0,00	1 393 000,00
ASS SWP XS0633148621	0,00	4 000 000,00
AS/0.42/FIX/3.5	0,00	8 871 000,00
OIS/0.0/FIX/0.01	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.035	0,00	5 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.055	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.057	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.064	0,00	30 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.086	0,00	6 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.101	5 000 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/0.105	0,00	7 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.106	0,00	5 000 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.113	4 300 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.115	5 000 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.116	6 000 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.117	12 000 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.12	10 000 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/0.121	0,00	5 500 000,00
OIS/0.0/FIX/-0.128	20 000 000,00	0,00
OIS/0.0/FIX/0.131	0,00	5 000 000,00

	30/09/2015	30/09/2014
OIS/0.0/FIX/0.142	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.146	0,00	5 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.153	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.155	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.16	0,00	3 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.169	0,00	10 000 000,00
OIS/0.0/FIX/0.169	0,00	20 000 000,00
OIS/0.2535/FIX/5.75	1 600 000,00	0,00
OIS/0.255/FIX/4.125	0,00	4 328 000,00
OIS/0.381/FIX/3.5	0,00	1 129 000,00
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/-0.125/OIS/0.0	4 300 000,00	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	407 334,51	616 734,97
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	17 359 720,44	29 838 943,72
Produits sur titres de créances	1 055 061,30	2 000 185,85
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 584,95	897,68
Produits sur instruments financiers à terme	4 103,94	23 612,49
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	18 832 805,14	32 480 374,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 401,68	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	14 215 066,69	25 265 337,21
Charges sur dettes financières	26 685,99	12 598,17
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	14 243 154,36	25 277 935,38
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	4 589 650,78	7 202 439,33
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 136 949,13	2 082 886,01
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 452 701,65	5 119 553,32
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 058 264,72	-520 324,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	2 394 436,93	4 599 228,69

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Comme indiqué dans la note de présentation de l'ANC, la terminologie et la répartition de la rubrique OPC à l'actif du bilan ont été modifiées comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique « OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne » correspond à l'ancienne sous-rubrique « OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT ».
- La sous-rubrique « Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC cotés ».
- La sous-rubrique « Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés » correspond à l'ancienne sous-rubrique « Fonds d'investissement et FCC non cotés ».
- La sous-rubrique « Autres organismes non européens » a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les obligations négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les obligations négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les obligations négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons du Trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évalués de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
 - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :
- a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.
 - d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.

Les opérations d'échanges et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.

9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.
10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.
11. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à 0,70 % TTC sur l'actif net sur la part E et 0,50 % TTC sur la part I.

Les frais de gestion variables sont calculés de la manière suivante :

20 % de la surperformance, nette de frais de gestion fixes de la part, réalisée par le Fcp depuis la précédente valeur liquidative, par rapport à la progression réalisée sur la Période de Référence considérée par l'indice EONIA majoré, sur une base annuelle, de 0,20 % sur la part E, et de 0,30 % sur la part I.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

12. Le taux global de provisions des frais de gestion (hors frais de transaction) sur la base de l'actif moyen annuel est de :

- 0,25 % TTC pour la part E
- 0,15 % TTC pour la part I

13. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les intérêts de fin de semaine sont comptabilisés dans la valeur liquidative datée du vendredi

14. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts E et I
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/09/2015 EN EUR

	30/09/2015	30/09/2014
Actif net en début d'exercice	1 145 667 612,95	1 080 063 991,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	912 490 113,19	1 854 625 608,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 523 642 617,79	-1 794 671 672,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	841 854,28	507 176,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-24 309 879,19	-21 523 498,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 197 693,57	28 126 804,72
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 035 732,72	-1 483 934,00
Frais de transactions	-7 816,27	-4 126,20
Différences de change	-10 849,56	-1 262,20
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 736 487,67	-3 289 645,06
Différence d'estimation exercice N	-2 215 472,43	-8 951 960,10
Différence d'estimation exercice N-1	8 951 960,10	5 662 315,04
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	12 055 845,45	-1 801 383,58
Différence d'estimation exercice N	-2 935 901,68	-14 991 747,13
Différence d'estimation exercice N-1	14 991 747,13	13 190 363,55
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 452 701,65	5 119 553,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	535 435 413,23	1 145 667 612,95

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	71 089 781,82	13,28
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	188 310 582,13	35,17
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	259 400 363,95	48,45
Titres de créances		
Billets de trésorerie	17 999 644,54	3,36
Certificats de dépôt	9 995 857,97	1,87
Euro-Commercial Paper	29 995 399,93	5,60
TOTAL Titres de créances	57 990 902,44	10,83
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	137 219 000,00	25,63
TOTAL Opérations de couverture	137 219 000,00	25,63
Autres opérations		
Taux	4 300 000,00	0,80
TOTAL Autres opérations	4 300 000,00	0,80

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 867 236,51	16,60
Obligations et valeurs assimilées	71 089 781,82	13,28	0,00	0,00	188 310 582,13	35,17	0,00	0,00
Titres de créances	57 990 902,44	10,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	12 848 812,55	2,40	0,00	0,00	12 492 952,13	2,33	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 649 289,68	14,13
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	19 222 580,54	3,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	137 219 000,00	25,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	4 300 000,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	36 836 626,85	6,88	52 030 609,66	9,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	30 319 475,39	5,66	106 723 036,14	19,93	122 357 852,42	22,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	42 998 474,73	8,03	14 992 427,71	2,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	5 999 960,38	1,12	6 848 852,17	1,28	12 492 952,13	2,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	75 649 289,68	14,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	19 222 580,54	3,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	61 300 000,00	11,45	75 919 000,00	14,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 300 000,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	DKK						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2015
Créances	
Autres créances	17 400,34
Total des créances	17 400,34
Dettes	
Achats à règlement différé	2 606 948,43
Frais de gestion	65 268,18
Frais de gestion variable	8,59
Autres dettes	1 401,68
Total des dettes	2 673 626,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I		
Parts souscrites durant l'exercice	82 218,32637	863 232 744,40
Parts rachetées durant l'exercice	-137 956,75169	-1 448 402 223,93
Solde net des souscriptions/rachats	-55 738,42532	-585 169 479,53
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E		
Parts souscrites durant l'exercice	4 731,81744	49 257 368,79
Parts rachetées durant l'exercice	-7 227,20254	-75 240 393,86
Solde net des souscriptions/rachats	-2 495,38510	-25 983 025,07

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2015
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 032 952,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables	8,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	103 987,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	0,29
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2015
Titres pris en pension livrée	6 001 249,28
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			53 000 564,76
	FR0012750461	LBPAM TRESORERIE Z	19 151 417,10
	FR0010392951	LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	33 849 147,66
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 394 436,93	4 599 228,69
Total	2 394 436,93	4 599 228,69
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 271 896,11	4 410 745,62
Total	2 271 896,11	4 410 745,62
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	122 540,82	188 483,07
Total	122 540,82	188 483,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2015	30/09/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-15 608 781,21	5 115 101,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-15 608 781,21	5 115 101,72
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-14 597 734,01	4 844 122,51
Total	-14 597 734,01	4 844 122,51
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 011 047,20	270 979,21
Total	-1 011 047,20	270 979,21

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2012	30/06/2013	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015
Actif net Global en EUR	416 115 346,03	1 047 864 235,74	1 080 063 991,21	1 145 667 612,95	535 435 413,23
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I					
Actif net en EUR	394 417 873,54	936 020 335,71	960 245 715,12	1 085 036 054,66	500 770 550,21
Nombre de titres	38 066,90065	89 698,47593	91 929,71921	103 414,42281	47 675,99749
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 361,17	10 435,18	10 445,43	10 492,11	10 503,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	46,84	-306,18
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	131,71	44,42	8,00	42,65	47,65
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E					
Actif net en EUR	21 697 472,49	111 843 900,03	119 818 276,09	60 631 558,29	34 664 863,02
Nombre de titres	2 106,49811	10 792,36390	11 553,41712	5 825,94737	3 330,56227
Valeur liquidative unitaire en EUR	10 300,25	10 363,24	10 370,80	10 407,15	10 408,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	46,51	-303,56
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	121,79	33,66	5,20	32,35	36,79

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
COLLAT BARCLAYS	EUR	1 430 000	1 430 000,00	0,27
COLLAT BNP	EUR	860 000	860 000,00	0,16
COLLAT HSBC	EUR	810 000	810 000,00	0,15
COLLAT NOMURA	EUR	710 000	710 000,00	0,13
D0080869	EUR	3 000 000	3 000 263,25	0,56
D0080941	EUR	15 000 000	15 007 646,41	2,80
D0080998	EUR	15 000 000	15 018 717,19	2,80
D0081611	EUR	4 000 000	4 001 545,48	0,75
D0081786	EUR	13 000 000	13 010 292,64	2,43
D0082210	EUR	20 000 000	20 016 301,37	3,75
D0082340	EUR	5 000 000	5 002 287,67	0,93
D0083076	EUR	10 000 000	10 000 182,50	1,87
TOTAL Dépôts			88 867 236,51	16,60
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
L E3R+0.45% 25-08-17 EMTN	EUR	7 500 000	7 538 042,08	1,40
V E3R+0.27% 11-08-17 EMTN	EUR	1 300 000	1 267 805,93	0,24
TOTAL ALLEMAGNE			8 805 848,01	1,64
BELGIQUE				
B E3R+0.23% 21-11-16 EMTN	EUR	4 000 000	4 000 258,00	0,75
BELFIUS BANQUE TV 04/16	EUR	8 000 000	8 020 996,00	1,50
TOTAL BELGIQUE			12 021 254,00	2,25
CANADA				
CAIS C E3R+0.25% 15-09-17	EUR	2 500 000	2 501 050,28	0,47
TOTAL CANADA			2 501 050,28	0,47
DANEMARK				
D E3R+0.65% 29-05-17 EMTN	EUR	13 000 000	13 092 279,78	2,45
TOTAL DANEMARK			13 092 279,78	2,45
ESPAGNE				
S E3R+0.5% 15-03-16 EMTN	EUR	3 000 000	3 003 504,50	0,56
SANTANDER E3M 28/09/2016	EUR	4 000 000	4 044 013,33	0,76
TOTAL ESPAGNE			7 047 517,83	1,32
ETATS UNIS AMERIQUE				
GOLDMAN SACHS GROUP TV 07-17	EUR	8 600 000	8 605 976,04	1,61
GOLDMAN SACHS GRP 4.50% 05/16	EUR	5 000 000	5 219 354,10	0,97
J E3R+0.6% 12-06-17 EMTN	EUR	657 880	662 229,90	0,12
JPM E3M 19/02/2017	EUR	10 300 000	10 331 656,48	1,92
JPM 0 05/03/16	EUR	5 000 000	5 009 125,00	0,94
MORGAN STANLEY TV 01/17	EUR	1 000 000	1 003 368,83	0,19
MORGAN STANLEY TV 13/04/16	EUR	10 000 000	10 022 795,00	1,87
MORGAN STANLEY 4.5% 23/02/2016	EUR	3 000 000	3 133 339,73	0,59
PHILIP MORRIS INTL INC 5.75%09-240316 EMTN	EUR	1 600 000	1 690 838,30	0,32
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			45 678 683,38	8,53
FINLANDE				
SAMPO OYJ 4.25% 22/02/2016	EUR	7 000 000	7 289 865,21	1,36
TOTAL FINLANDE			7 289 865,21	1,36

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ALDINT 0 12/10/15	EUR	5 700 000	5 703 738,25	1,07
BFCM EURIBOR 3 MOIS REV +0.55 22/05/2017	EUR	5 900 000	5 937 248,67	1,10
BNP PA E3R+0.2% 19-01-17	EUR	3 077 000	3 080 606,41	0,58
BNP 0 14/10/2016	EUR	1 225 000	1 220 433,00	0,23
BPCE E3R+0.2% 10-03-17 EMTN	EUR	5 000 000	5 000 654,17	0,93
BPCE SA 1.75% 14/03/16	EUR	5 000 000	5 085 242,35	0,95
GECINA 4,25%11-030216 EMTN	EUR	1 100 000	1 145 783,81	0,21
SG E3R+0.27% 16-01-17 EMTN	EUR	2 900 000	2 904 796,12	0,54
SOCIETE GENERALE E3M 28/03/2016	EUR	1 100 000	1 101 313,89	0,21
TOTAL FRANCE			31 179 816,67	5,82
IRLANDE				
CATERPILLAR INTL FIN LTD TR 23/05/16	EUR	3 000 000	3 003 877,50	0,56
I E3R+0.62% 18-09-17 EMTN	EUR	5 000 000	5 001 193,61	0,94
TOTAL IRLANDE			8 005 071,11	1,50
ITALIE				
BCA INTESA TV 12/16	EUR	5 000 000	4 987 810,83	0,93
ENI SPA 5% 28/01/16	EUR	5 000 000	5 248 178,08	0,98
INTESA SANPAOLO E3R 18/05/2017	EUR	2 000 000	1 987 032,50	0,37
SNAM SPA 4.375% 11/07/2016	EUR	9 500 000	9 896 448,76	1,85
TOTAL ITALIE			22 119 470,17	4,13
PAYS-BAS				
ABNANV E3R 08/01/2016	EUR	4 600 000	4 621 014,33	0,86
ACHMEA HYPOTHEEK 2.375% 02/16	EUR	2 900 000	2 967 355,88	0,55
ENEL FIN 4% 09-16	EUR	1 820 000	1 888 335,93	0,35
ING BANK E3R+0.655% 05/06/17 EMTN	EUR	7 000 000	7 051 113,61	1,32
ING BANK NV TV 03/16	EUR	2 000 000	2 003 864,00	0,37
ING BANK NV 3.875% 24/05/16	EUR	5 000 000	5 189 797,68	0,97
ING GROEP 4 1/8%06-16	EUR	4 999 000	5 201 312,81	0,97
KBC IFIMA 4.375% 26/10/2015	EUR	14 000 000	14 612 966,03	2,74
RABOBK 0 01/15/17	EUR	162 000	171 011,52	0,03
TOTAL PAYS-BAS			43 706 771,79	8,16
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CEZ AS 3.625% 27/05/2016	EUR	2 000 000	2 069 455,19	0,39
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			2 069 455,19	0,39
ROYAUME UNI				
A E3R+0.3% 23-01-17 EMTN	EUR	6 500 000	6 505 032,26	1,21
A E3R+0.45% 11-08-17 EMTN	EUR	5 000 000	5 020 576,67	0,94
B E3R+0.45% 30-06-17 EMTN	EUR	3 200 000	3 197 831,77	0,60
C E3R+0.3% 22-07-16 EMTN	EUR	9 400 000	9 415 716,80	1,76
CS 0 03/30/17	EUR	5 500 000	5 504 213,31	1,03
D E3R+0.37% 25-08-17 EMTN	EUR	7 000 000	7 003 204,83	1,31
EURIBOR 3 MOIS REV +0.26 20/11/2015	EUR	10 000 000	10 002 771,11	1,86
LLOYDS BANK PLC E3R+0.54% 21-08-17 EMTN	EUR	4 000 000	4 024 792,04	0,75
UBS 0 05/15/17	EUR	4 750 000	4 757 633,78	0,89
VODAFONE GROUP PLC 4 3/4 16	EUR	431 600	451 507,96	0,08
TOTAL ROYAUME UNI			55 883 280,53	10,43
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			259 400 363,95	48,45
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			259 400 363,95	48,45
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA 090516 FIX 0.11	EUR	10 000 000	9 995 857,97	1,87
TOTAL ESPAGNE			9 995 857,97	1,87

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
DANONE ZCP 091115	EUR	6 000 000	5 999 842,52	1,12
GDF SUEZ 091115 FIX 0.02	EUR	12 000 000	11 999 802,02	2,24
TOTAL FRANCE			17 999 644,54	3,36
TOTAL Titres de créances négociés sur marchés réglementé ou assimilé			27 995 502,51	5,23
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
SANTANDER COMME 121115 FIX 0.06	EUR	5 000 000	4 999 688,72	0,93
TOTAL ESPAGNE			4 999 688,72	0,93
PAYS-BAS				
DELTA LLOYD TREASURY B.V. 150216 FIX 0.23	EUR	5 000 000	4 996 569,74	0,93
TOTAL PAYS-BAS			4 996 569,74	0,93
ROYAUME UNI				
STANDARD CHARTERED BANK (LONDRES) 241115 FIX 0.03	EUR	20 000 000	19 999 141,47	3,74
TOTAL ROYAUME UNI			19 999 141,47	3,74
TOTAL Titres de créances non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			29 995 399,93	5,60
TOTAL Titres de créances			57 990 902,44	10,83
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LBPAM TRESORERIE Z	EUR	1 915	19 151 417,10	3,58
LBPAM TRESORERIE 5DEC FCP	EUR	3 378	33 849 147,66	6,32
TOTAL FRANCE			53 000 564,76	9,90
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			53 000 564,76	9,90
TOTAL Organismes de placement collectif			53 000 564,76	9,90
Titres reçus en pension				
FRANCE				
FRANCE 3%05-15	EUR	5 825 553	6 000 000,38	1,12
TOTAL FRANCE			6 000 000,38	1,12
TOTAL Titres reçus en pension			6 000 000,38	1,12
Indemnités sur titres reçus en pension			-40,00	0,00
Titres donnés en pension				
ETATS UNIS AMERIQUE				
J E3R+0.6% 12-06-17 EMTN	EUR	5 442 120	5 478 103,30	1,02
MORGAN STANLEY TV 01/17	EUR	4 000 000	4 013 475,33	0,75
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			9 491 578,63	1,77
FRANCE				
GECINA 4,25%11-030216 EMTN	EUR	5 000 000	5 208 108,22	0,97
TOTAL FRANCE			5 208 108,22	0,97
ROYAUME UNI				
D E3R+0.37% 25-08-17 EMTN	EUR	3 000 000	3 001 373,50	0,56
VODAFONE GROUP PLC 4 3/4 16	EUR	1 568 400	1 640 743,95	0,31
TOTAL ROYAUME UNI			4 642 117,45	0,87
TOTAL Titres donnés en pension			19 341 804,30	3,61

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes représentatives des titres donnés en pension			-19 226 820,01	-3,59
Indemnités sur titres donnés en pension			4 239,47	0,00
Instruments financiers à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
AS FR0011001361	EUR	6 100 000	-245 256,43	-0,05
AS FR0011318146	EUR	5 000 000	-79 665,20	-0,01
AS XS0250306643	EUR	4 999 000	-199 142,32	-0,04
AS XS0257807957	EUR	2 000 000	-92 533,91	-0,02
AS XS0411044653	EUR	5 000 000	-235 428,86	-0,04
AS XS0452187759	EUR	1 820 000	-69 272,30	-0,01
AS XS0594098088	EUR	7 000 000	-276 200,69	-0,05
AS XS0594515966	EUR	3 000 000	-130 523,30	-0,02
AS XS0625359384	EUR	5 000 000	-212 073,07	-0,04
AS XS0629960302	EUR	5 000 000	-188 730,25	-0,04
AS XS0630397213	EUR	2 000 000	-70 285,91	-0,01
AS XS0630675912	EUR	14 000 000	-583 945,91	-0,12
AS XS0803479442	EUR	500 000	-20 533,02	0,00
AS XS0803479442	EUR	4 000 000	-167 162,20	-0,03
AS XS0803479442	EUR	5 000 000	-210 964,16	-0,04
AS XS0852479996	EUR	2 900 000	-60 677,90	-0,01
FIX/-0.125/OIS/0.0	EUR	4 300 000	-3,15	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.101	EUR	5 000 000	-836,81	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.113	EUR	4 300 000	-3,48	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.115	EUR	5 000 000	-192,27	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.116	EUR	6 000 000	-170,22	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.117	EUR	12 000 000	-297,89	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.12	EUR	10 000 000	-2 441,96	0,00
OIS/0.0/FIX/-0.128	EUR	20 000 000	855,19	0,00
OIS/0.2535/FIX/5.75	EUR	1 600 000	-90 415,66	-0,02
TOTAL Swap de taux			-2 935 901,68	-0,55
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-2 935 901,68	-0,55
TOTAL Instruments financiers à terme			-2 935 901,68	-0,55
Créances			17 400,34	0,00
Dettes			-2 673 626,88	-0,50
Comptes financiers			75 649 289,65	14,13
Actif net			535 435 413,23	100,00
LBPAM EONIA 6-12 MOIS I	EUR	47 675,99749	10 503,61	
LBPAM EONIA 6-12 MOIS E	EUR	3 330,56227	10 408,11	

MAZARS

**FCP
LBPAM EONIA 6-12 MOIS**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

FCP
LBPAM EONIA 6-12 MOIS

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP LBPAM EONIA 6-12 MOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n°2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 11 mars 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX